



Séjour à Berlin, du 19 mars au 24 mars 2017

Compte-rendu de la réunion du mardi 8 novembre 2016 – 18h-19h30

Ordre du jour :

- Présentation du séjour
- Programme de visites
- Questions pratiques
- Administratif
- Communication
- Trousseau
- Règlement du séjour
- Coût du séjour

1) Présentation du séjour

- 51 élèves de 3èmes, germanistes et hispanistes
- 4 enseignants accompagnateurs/organiseurs : Madame GUILLEMAIN, Madame FREGIS, Monsieur BERETTI et Monsieur MARCEL
- Voyageur : Verdié voyages scolaires et linguistiques
- Objectifs du séjour : linguistiques, historiques, culturels, donc avant tout des objectifs pédagogiques

2) Programme du séjour

JOUR 1 : dimanche 19 mars 2017

- Départ du collège vers 12h30 : les élèves devront avoir déjeuné avant de partir
- Itinéraire via Lille
- Dîner : les élèves devront avoir emporté leur propre pique-nique de la maison
- Nuit sur la route

JOUR 2 : lundi 20 mars 2017

- Arrivée à Berlin prévue vers 8h00, immobilisation obligatoire du car pendant 9h
- Petit-déjeuner à proximité de la première visite du séjour (inclus dans le prix du séjour)
- Checkpoint Charlie
- Philharmonie de Berlin
- Déjeuner (inclus dans le prix du séjour)
- Musée « Topographie de la Terre »
- 17h30 : transfert vers les familles. Prise en charge vers 18h00, installation et dîner dans les familles hôtesse et nuit

JOUR 3 : mardi 21 mars 2017

- Départ 8h00 vers le Camp de concentration et Mémorial de Sachsenhausen
- Retour à Berlin pour le déjeuner (pique-nique fourni par les familles) et l'après midi
- Visite de l'Église du Souvenir de l'Empereur Guillaume (Kaisers-Wilhelm-Gedächtniskirche)
- Temps libre sur le Kurfürstendamm, une des avenues les plus commerçantes de Berlin

- Musée Story of Berlin
- 18h00 : retour chez les familles hôtesse, dîner et nuit

JOUR 4 : mercredi 22 mars 2017

- Départ 8h00 : visite du Musée de la STASI, dans l'immeuble même du Ministère chargé de la sécurité de l'Etat
- Déjeuner (pique-nique fourni par les familles) et visite libre d'East Side Gallery (3km du Mur de Berlin, découverte de fresques peintes après la Chute du Mur)
- Visite guidée « Street Art » de 3h
- 18h00 : retour chez les familles hôtesse, dîner et dernière nuit sur place

JOUR 5 : jeudi 23 mars 2017

- Départ 8h00, immobilisation obligatoire du car pendant 9h
- Visite guidée du Reichstag (équivalent de notre Assemblée nationale) : salle des débats et Coupole sur le toit du bâtiment
- Mémorial de l'Holocauste
- Déjeuner (dernier pique-nique fourni par les familles)
- Porte de Brandebourg
- Unter den Linden (équivalent de nos Champs Elysées), Museum Insel
- Visite du DDR Museum
- Dîner à Alexanderplatz (à proximité de l'horloge astronomique et de la célèbre Tour de la télévision)
- Départ de Berlin vers 19h

JOUR 6 : vendredi 24 mars 2017

- Nuit dans le car
- Petit-déjeuner et déjeuner pris sur la route (inclus dans le séjour)
- Retour au collège vers 16h

3) Questions pratiques

- **Repas** : Tous les repas sont prévus et inclus dans le prix du séjour, sauf le pique-nique du dîner du jour de départ à prévoir par les familles
- **Santé** : en cas de prise de médicaments, de PAI, les familles doivent le signaler. Une ordonnance devra obligatoirement être fournie pour toutes prises de médicaments.
- **Autocar** : nous voyagerons en car « tourisme », donc très confortable. Il y aura probablement des toilettes, mais elles ne seront pas utilisées pour des raisons d'hygiène et donc de confort (pauses régulières et obligatoires pendant tout le voyage)
- **Chauffeurs** : deux chauffeurs pendant tout le voyage + un troisième pour un relais éventuel supplémentaire à l'aller, comme au retour
- **Langue** : Toutes les visites guidées seront en français. Les élèves hispanistes pourront profiter pleinement du séjour et de la visite de cette grande et belle capitale européenne
- **Logement** : les familles hôtesse seront situées dans les quartiers résidentiels de Berlin Kaulsdorf et Mahlsdorf, pour la plupart dans des maisons individuelles.
- **Les élèves logés en familles hôtesse** : 2, 3 ou 4 élèves par famille, avec un mélange d'élèves germanistes et hispanistes. Pas d'élèves hispanistes « seuls » (sans germaniste). Pas de mixité non plus dans les familles, donc pas de mélange garçons/filles. Les élèves seront 2 au minimum, pas d'élève seul dans une famille. Les élèves pourront exprimer leurs préférences quant aux camarades avec lesquels ils souhaitent être logés, mais les groupes seront définis par les enseignants.

- **Les familles hôtesse**s ne sont pas des « correspondants ». Il ne sera pas possible d'échanger avec elles avant le départ. Néanmoins, parents et élèves pourront exprimer leurs préférences ou différents souhaits en s'inscrivant sur le site du voyageur Verdié. En effet, un élève qui aurait un régime alimentaire particulier pourra le signaler afin d'être placé dans une famille hôteesse qui sera attentive à ce régime. Afin d'inscrire ces préférences en ligne, vous devrez renseigner un coupon-réponse (joint avec le compte-rendu) en y indiquant une adresse mail valide. Vous recevrez un lien à suivre pour inscrire toutes préférences sur le site du voyageur.
- Enfin, les familles hôtesse accueillent des élèves en séjour. Elles ont un agrément, mais ce n'est pas un « métier » pour elles. Leur domicile n'est pas un hôtel et les élèves devront faire preuve de politesse et de respect vis-à-vis des personnes qui les recevront. Cela s'entend du point de vue du rangement des chambres, de la propreté (poubelles, toilettes, salle de bain), ainsi que du respect du sommeil des personnes (adultes, enfants) qui les accueilleront. Bien sûr, les élèves pourront discuter, échanger avec les familles hôtesse, et découvrir ainsi l'esprit d'ouverture chaleureux des Berlinoises.

4) Administratif

Un dossier conséquent sera à préparer avant le voyage, notamment car en dépit des accords de Schengen, nous emmenons des élèves mineurs en dehors du territoire français. Plusieurs pièces seront à prévoir, obligatoires et parfois longues à obtenir. Nous vous prions de ne pas attendre pour vous en occuper.

- **Carte d'identité** : elle sera **obligatoire et à fournir pour le 9 janvier 2017 au plus tard**. Sans carte d'identité, l'élève ne pourra pas partir. Les frais de séjour seront à sa charge car les assurances ne rembourseront pas le séjour pour ce motif. Si l'élève n'a pas encore de Carte d'identité, ou qu'elle n'est plus valide (merci de vérifier la validité), il faut donc s'en préoccuper sans attendre.
- **Autorisation de sortie du territoire** obligatoire à partir de la mi-janvier 2017, document fourni ultérieurement
- **Carte européenne d'Assurance maladie** : carte gratuite à demander à votre caisse d'assurance maladie sans attendre
- **Assurance individuelle à jour**
- **Toutes autres pièces** : un dossier complet vous parviendra dans les semaines qui viennent.

5) Communication

- Les téléphones portables seront autorisés, mais sous plusieurs conditions :
 - o Les élèves ne pourront prendre des photos que lorsque les enseignants les y autoriseront.
 - o Toutes photos prises ne devront pas être diffusées (réseaux sociaux ou tout autre canal) sans autorisation préalable
 - o La musique devra être écoutée dans le car avec un casque. Dans la journée, pendant les visites ou tous moments de vie collective, pas de musique, même avec un casque (comme une journée « normale » au collège).
 - o ATTENTION : dès lors que nous quitterons la France, les conditions tarifaires des mobiles changeront. Toutes communications passées ou reçues (appels, SMS, MMS) seront SURTAXEES. Nous attirons votre vigilance là-dessus, car **les enseignants, le collège, ne seront pas tenus pour responsables de l'utilisation des mobiles par les élèves et donc des factures de téléphone portable engendrées par une utilisation en dehors du territoire français**.
 - o Il existe des applications gratuites (Skype, WhatsApp, Messenger) qui utilisent une connexion internet, donc potentiellement moins onéreuses qu'un éventuel forfait de communication à l'étranger, à condition d'avoir un forfait spécifique pour ces connexions internet (type 3G, 4G). La WiFi, appelée « W-Lan » en Allemagne sera sans doute disponible

dans les familles, mais là encore, *nous vous recommandons de bien vous renseigner auprès de l'opérateur de téléphonie mobile de l'élève pour connaître les conditions et les tarifs.*

- Des articles seront mis en ligne régulièrement sur le site du Collège pour informer les familles du bon déroulement des voyages, comme du séjour.
- Une chaîne téléphonique est d'ores et déjà mise en place pour l'arrivée à Berlin, comme pour donner l'heure de retour au collège le vendredi 24 mars 2017. Les parents qui n'étaient pas présents à la réunion peuvent ajouter leur numéro de téléphone sur le coupon joint afin de participer à la chaîne (être informés et informer à son tour une autre famille). Les parents déjà inscrits n'ont pas besoin d'indiquer leur numéro.

6) Trousseau

Berlin au printemps : climat continental qui peut parfois être encore très froid (des températures de -10°C se sont déjà vues)... Donc prévoir :

- Des vêtements chauds : pantalons, pulls, bonnet, écharpe, gants
- Un manteau / blouson chaud et imperméable
- Eventuellement une cape de pluie que l'on peut ajouter sur son manteau
- Un sac à dos
- Une paire de chaussures chaudes, confortables et imperméables
- Un pyjama
- Sous-vêtements et chaussettes
- Des chaussons (si chaussures mouillées le soir, ce sera plus confortable pour les élèves)
- Pour le car : une petite couverture, un coussin si besoin

7) Règlement du séjour

- Même en dehors de l'établissement, **le règlement intérieur du collège s'applique**. Tout manquement à ce règlement sera sanctionné. Madame Audé a rappelé que même si c'est rare, cela s'est déjà vu qu'un élève soit rapatrié. Les enseignants sont là pour accompagner les élèves et leur permettre de découvrir, d'apprendre, de s'ouvrir à d'autres réalités que celles du quotidien des élèves. Tout élève qui empêcherait le séjour de se dérouler dans de bonnes conditions pour lui-même, pour les autres élèves ou pour les adultes rentrera en France.
- L'achat et la consommation d'alcool sont interdits en France comme en Allemagne. Il sera interdit de rapporter de l'alcool (bière par exemple) comme souvenir, ou d'en consommer dans les familles.
- Il en va de même pour le tabac.
- Nous attirons l'attention des élèves et de leurs parents sur le fait que nous attendons un RESPECT de l'ensemble du groupe quant aux lieux que nous visiterons, aux personnes que nous rencontrerons. Toutes plaisanteries quant à certains aspects de l'Histoire, en particulier au sujet de la Shoah, n'auront pas leur place ni avant, ni pendant, ni après le séjour. Les Allemands sont pleinement conscients de cette partie de leur Histoire et la perçoivent pour beaucoup d'entre eux comme une période encore douloureuse. Il s'agira pour chacun et chacune d'observer la plus grande humilité et le plus grand respect à cet égard.
- Des autorisations seront demandées à notre Institution pour que le voyage ait bien lieu. Pour des raisons encore inconnues à ce jour, qui seraient liées à l'actualité par exemple, il se peut que le séjour soit annulé. Dans ce cas précis, les assurances contractées et comprises dans le prix du séjour nous permettraient d'être remboursés.

8) Coût du séjour

- Le coût global du séjour est de 360,00€ par personne participante.
- Le reste à charge pour les familles sera de **260,00€ maximum** (voté au Conseil d'Administration du 18 octobre dernier).

- Ce coût, important certes pour les familles, s'entend donc pour un voyage de 6 jours, vers une ville distante de presque 1 500km de Ménigoute, avec toutes les visites, le transport vers la destination et sur place, les nuitées et tous les repas (sauf un pique-nique) inclus.
- Il sera demandé des subventions aux partenaires du Collège (APE, FSE), et une action sera menée par les élèves afin de faire baisser le coût encore si possible. D'autres associations ou partenaires ont été sollicités pour le versement d'une subvention éventuelle.
- Le règlement de **260,00€ peut se faire en 4 fois maximum** par chèque, espèces et chèques vacances.
- **Nous vous demandons de bien vouloir effectuer votre premier acompte de 65,00€ minimum pour le 6 décembre 2016. Pour les familles réglant par chèque, nous vous demandons de préparer les autres chèques et de les donner en même temps que le premier. Ils seront débités le 6 des mois de janvier, février et mars 2017.** Le dernier chèque sera peut-être réajusté en fonction des subventions obtenues pour le séjour.

Conclusion

Rappel a été fait que les enseignants organisateurs du séjour sont ravis et aussi enthousiastes à l'idée de ce séjour que les élèves qui y participent. Il est néanmoins rappelé qu'ils ne sont pas des animateurs culturels ni des guides touristiques.

Le séjour à Berlin n'est pas une fin en soit, et naturellement bien que réjouissant, les seuls objectifs que les élèves doivent garder à l'esprit pour leur année de 3^{ème}, sont le Brevet et leur orientation.

Ce séjour contribuera par essence à travailler les connaissances et compétences qui sont au programme cette année. Il ne doit pas être considéré uniquement pour ce qu'il représente (une formidable machine à souvenirs), mais bien pour ce qu'il est : un travail considérable.

Ce travail commencera par sa préparation en classe, se poursuivra sur place par l'analyse des visites, et se prolongera au retour par d'autres travaux, notamment de restitution.

Nous remercions les familles et les partenaires de nous permettre que ce séjour ait lieu.

Nous souhaitons que ces quelques jours à Berlin permettent aux élèves de poser un regard juste, de s'ouvrir à la compréhension de l'Histoire, comme à la compréhension de l'autre.

Coupon à remettre à Madame GUILLEMAIN au plus tard pour le lundi 28 novembre 2016

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____

Adresse mail valide de son responsable pour l'inscription de l'élève sur le site du voyageur :

Nom du parent et numéro de portable (pour les familles qui ne se sont pas inscrites à la réunion) pour participer à la chaîne (recevoir un SMS et le transférer au numéro suivant de la chaîne) :

J'ai bien lu le compte rendu de la réunion

Signature des responsables de l'élève :